

Conseil municipal 15 décembre 2021
Compte-rendu de séance

Le 15 décembre 2021 à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 8 décembre 2021, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Alain MICHEL - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 15
- absents : 0
- procurations : 0

Date d'affichage : 17/12/2021

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Christian PERDRIX

Approbation du compte-rendu du 18 novembre 2021

Le compte-rendu du 18 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Les Bonnots : Avancée de toiture

Permis de construire :

- Moulin Mairie : Maison individuelle
- Clos Mallot : Maison individuelle
- Le Mollard : Agrandissement de la surface de l'entrepôt et création d'un espace de stockage

DIA :

- Clos Mallot
- Clos Mallot
- Moulin Mairie

Bâtiments communaux :

6 entreprises ont répondu au marché de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'école.

3 candidatures ont été étudiées pour la mission de contrôle technique et la coordination SPS pour la rénovation énergétique de l'école.

Madame le Maire présente les candidatures et l'analyse qui en a été faite par l'ADIA.

Finances :

Etude de devis

Des travaux électriques ont été effectués dans la salle multifonction pour un montant de 1 694,11 € TTC par l'entreprise TCEG

3 devis ont été étudiés pour acquérir un broyeur d'accotement. L'entreprise Agripro est retenue pour un montant de 10 400 € HT

La commune a décidé de vendre des peupliers, l'entreprise Sylcobois est retenue avec une offre de 11 560 €

Abattage d'un chêne pour 180 € par Thierry Antoinat

Vente de bois :

6 lots ont été proposés à la vente le 11 décembre, 2 lots ont été attribués : l'un en Pejaud pour 136 € et l'autre à Nizerel pour 75 €.

Agents communaux :

Sandrine Casabella, ATSEM, a suivi une formation de 4 jours sur la thématique « Enfance maltraitée comprendre, prévenir, agir »

Dans le cadre de la mise en place de nouvelles réglementations ou de transfert de service public, les secrétaires de mairie ont participé à une formation d'une ½ journée sur la numérisation des dossiers d'urbanisme. Le Centre de gestion a également proposé une réunion d'information consacrée au temps de travail. Enfin, la trésorerie de Saint-Laurent a informé sur l'organisation de son transfert à Bourg-en-Bresse. Evelyne Sixdenier a participé à ces 2 dernières réunions.

Commissions communales :

Le 9 décembre, la commission urbanisme s'est réunie pour finaliser le PLUi et réfléchir sur l'aménagement du centre bourg.

La commission communication réunie le 2 décembre a travaillé à l'élaboration du bulletin municipal. Elle propose la publication sur le site internet d'une traduction des mémoires de l'Abbé Nyd, curé de la paroisse de saint-Bénigne de 1861 à 1883. Il y décrit la construction de la nouvelle église. Ce texte est proposé par Guy Mortel et Georgette Soret. Le conseil municipal les remercie de permettre une diffusion plus large sur le site internet de la commune.

La commission présente le nouveau logo de la commune. Celui-ci reprend les caractéristiques de notre territoire : l'agriculture, le patrimoine bâti et les espaces naturels protégés. Cette création a été réalisée par Aurélie Clauzel, graphiste.

Communauté de Communes Bresse et Saône :

Madame le Maire rend compte des commissions environnement, finances, solidarité et du conseil communautaire réuni le 13 décembre.

Christian Perdrix rend compte de la Commission bâtiment du 7 décembre qui fait état des prévisions de travaux sur les bâtiments intercommunaux.

Compte-rendu de diverses réunions :

La commission scolaire a participé au Copil du PEDT pour réfléchir à la façon dont on souhaite aider les jeunes à s'épanouir et à grandir, le 29 novembre. Une trentaine de personnes (élus, représentants d'associations, écoles et organismes périscolaire) étaient présentes. Un questionnaire sera diffusé auprès des familles par les partenaires afin de faire remonter les points forts et les points faibles qui peuvent être identifiés pour la jeunesse sur le territoire et leurs avis et envies. La CAF confirme son financement de 2 500 € pour l'élaboration de ce PEDT. Le reste à charge pour la commune est de 1 000 €.

Gilles Fontaine et Géraldine Malterre ont assisté à la réunion d'information de l'association « Ain domicile service » le 25 novembre. Celle-ci visait à présenter leurs activités.

Madame le Maire informe le conseil que le SCOT a été arrêté le 30 novembre dernier. Il est actuellement en consultation auprès des autorités compétentes. Il devrait être approuvé en septembre 2022 après une enquête publique.

Gilles Fontaine rend compte du Comité syndical de l'eau Saône Veyle Reyssouze du 14 novembre.

Suite à sa participation à des vidéoconférences et à l'AG du SIEA, Philippe Vilard informe le conseil des nouvelles missions que propose le SIEA (vidéoprotection des communes, accompagnement à la dématérialisation des dossiers d'urbanisme, optimisation de l'éclairage public). La vidéoconférence à laquelle Alain Michel a participé, a confirmé la mise en place d'un nouveau projet porté par le SIEA visant notamment à couvrir le territoire en fibre optique d'ici 2022.

Le 22 novembre les élus du SBVR ont sollicité le syndicat afin d'établir un état des lieux de la Brouille, zone naturelle humide de 4 ha.

Philippe Vilard rend compte de l'AG de l'association Adara du 24 novembre.

Madame le Maire a participé à l'AG AMR le 4 décembre.

Gilles Fontaine fait un retour de la réunion du syndicat SBVR qui s'est tenue le 14 décembre. Celle-ci a listé les projets importants à venir et les futurs investissements pour la période 2022/2024.

La Région Auvergne Rhône-Alpes a financé des minibus auprès d'associations sportives. Philippe Vilard a assisté à la remise des clés d'un minibus à Bresse Foot 01 le 24 novembre.

Informations diverses :

Madame le Maire informe de la suspension des activités des associations : Saint Béaal, Laine et petites mains, Rantanplan en raison du contexte sanitaire.

La bibliothèque est autorisée à exposer des artistes locaux dans ses murs.

Madame le Maire remercie les conseillers municipaux qui ont installé les décorations de Noël.

Le repas du CCAS a été maintenu pour le bonheur de tous dans le plus grand respect des règles sanitaires.

Les vœux du maire initialement prévus le 9 janvier n'auront pas lieu en raison de la situation sanitaire.

La mairie sera fermée du 24 décembre à midi au 3 janvier au matin.

Clôture de la séance à 20h30.

